

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 46 (1954)
Heft: 3

Artikel: L'économie suisse en phase de prospérité
Autor: Weber, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

46^{me} année

Mars 1954

N^o 3

L'économie suisse en phase de prospérité

Par *Max Weber*

Que le bulletin météorologique annonce quelques jours d'affilée : beau et bise modérée, on ne l'écoute ou on ne le lit plus. Il en va de même des bulletins et des pronostics économiques. Leur prestige et leur autorité ont baissé parce que les crises et les dépressions qu'ils ont annoncées à plus d'une reprise ne se sont pas produites. Mais cette remarque ne vaut guère que pour la Suisse. Ailleurs, on a noté ici et là des changements considérables sur le plan économique. Et même dans notre pays l'observateur attentif constate que, derrières les apparences, bien des choses se sont modifiées et se modifient. Rien n'est moins monotone que le devenir économique.

En fait, jamais la Suisse n'a traversé une phase de prospérité si longue et si accusée. Depuis la fin de la guerre, l'effectif moyen des chômeurs est toujours resté inférieur à 10 000; jamais, sauf pendant quelques mois d'hiver, il n'a dépassé un centième du nombre global des salariés. Bien que l'on ait enregistré en permanence quelques milliers de chômeurs, on est en droit de parler de plein emploi. On a cependant noté un net fléchissement en 1949/1950. Les dévaluations auxquelles la plupart des pays industriels ont procédé au cours de l'automne 1949 auraient certainement acculé notre pays à une situation très difficile si l'éclatement du conflit coréen n'avait pas fait déferler sur l'économie mondiale une nouvelle vague d'inflation qui a rapidement balayé les avantages de ces dévaluations. Cet événement a tout d'abord provoqué une énorme augmentation de la demande de matières premières, suivie d'une montée en flèche des prix de presque tous les produits finis. Depuis lors, les cours des matières premières sont retombés en partie au niveau enregistré avant la guerre de Corée, en partie au-dessous. Mais cette baisse n'a touché que momentanément la production industrielle, en particulier celle des textiles; dans ce secteur, elle a eu pour corollaire une diminution des stocks. Dans l'ensemble toutefois, la situation est

restée favorable, avant tout ensuite de l'accroissement des dépenses d'armement. Au cours des dernières années, le revenu national a augmenté presque partout, encore que maints Etats, qui ne sont pas encore parvenus à équilibrer leur balance des payements, ne soient pas au bout de leurs peines et de leurs soucis.

Au cours de l'automne dernier, quelques rumeurs alarmantes sont venues troubler l'optimisme ambiant. D'aucuns annonçaient un net ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, voire une crise prochaine. En effet, le Gouvernement de Washington avait quelque peu réduit les dépenses d'armement et l'on décelait des surplus invendables de produits agricoles — de céréales notamment — qui exerçaient une pression sur les prix. Il n'en fallut pas davantage pour nourrir les craintes de ces Cassandres. Toutefois, bien que les prévisions soient devenues plus optimistes, on peut et l'on doit se demander très sérieusement si la prospérité dont nous bénéficions est appelée à durer ou si une « récession » menace. Face à cette éventualité, il faut s'inquiéter des mesures qui sont envisagées pour la combattre.

Nous allons comparer l'évolution notée dans les divers secteurs de l'économie suisse en 1953 avec les résultats enregistrés au cours des années précédentes, ce qui nous permettra peut-être de déceler les points faibles de notre cuirasse.

Depuis quelques années,

le marché des capitaux

est caractérisé par une extraordinaire liquidité. Elle est due tout à la fois au niveau élevé de l'épargne, à l'excédent de notre balance des payements et au volume relativement faible des exportations de capitaux. La formation de capitaux frais s'inscrit à 15% environ du revenu national; y compris l'autofinancement industriel, elle a totalisé 3 milliards de francs, peut-être même légèrement plus, en 1953. Sur cette somme, l'accroissement du fonds central d'A. V. S. ne représente que 500 millions à peine, c'est-à-dire moins d'un sixième, de sorte que rien n'autorise à prétendre, comme on le fait ici et là, que le fonds d'A. V. S. est un élément essentiel de la présente pléthore de capitaux.

Notre économie est en mesure d'absorber entièrement les nouveaux capitaux, en particulier si les investissements effectués dans les constructions et l'équipement industriel se maintiennent au niveau élevé des années précédentes. Le déséquilibre que l'on note actuellement sur le marché des capitaux est dû avant tout à l'excédent de la balance commerciale. Avant la guerre, on tenait pour normal un excédent d'importations de 500 millions de francs. Il était d'ailleurs plus que couvert par les revenus du tourisme, le produit des placements à l'étranger et des services. Il semble que

ces ressources soient actuellement nettement plus élevées. En 1953, le produit du tourisme (dépenses des touristes étrangers en Suisse après déduction des dépenses des touristes suisses à l'étranger) a été évalué à 440 millions de francs (ce qui nous paraît quelque peu excessif). L'an dernier, au lieu d'un excédent d'importations, nous avons noté un excédent d'exportations de 94 millions de francs. On peut donc en conclure que la balance des payements a accusé en notre faveur un boni de plus de 1 milliard de francs. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas là d'un bénéfice net, les relations entre l'exportation et l'importation étant appelées à redevenir normales. Il ressort néanmoins de ces chiffres que l'afflux d'argent n'est que partiellement compensé par des exportations de capitaux.

L'an dernier, les emprunts étrangers émis en Suisse ont totalisé 224 millions de francs. Parallèlement, les grandes banques ont placé directement à l'étranger des sommes pour le moins aussi considérables. Mais le plus important des exportateurs de capitaux a été sans contredit la Confédération; ses créances à l'égard de l'Union européenne de payements se sont accrues de 283 millions de francs en 1953; elles se montaient à 798 millions de francs à la fin de l'année. Dans tous les cas, la balance des payements (balance des comptes et mouvement des capitaux) a été active, ce que démontre d'ailleurs le fait que les réserves d'or de la Banque Nationale se sont accrues de 200 millions de francs.

Il va sans dire que l'offre considérable de capitaux a exercé une forte pression sur le taux de l'intérêt. Le rendement des emprunts fédéraux, qui réagissent d'une manière particulièrement nette aux fluctuations du marché des capitaux, reflète bien cette baisse:

En pour-cent		
Moyenne annuelle	1946	3,03
»	1947	3,11
»	1948	3,41
»	1949	2,79
»	1950	2,44
»	1951	2,85
»	1952	2,73
»	1953	2,39
Décembre	1952	2,90
»	1953	2,33

Au printemps déjà, les capitaux en quête de placement étaient si considérables que le rendement des obligations était tombé à $2\frac{1}{4}\%$. Par la suite, les achats de marchandises déclenchés par l'éclatement de la guerre de Corée ont provoqué une légère pénurie de capitaux. Mais depuis lors, la liquidation des stocks a été suivie d'un net accroissement de la liquidité, ce qui a permis à la Confédération de placer sans peine des emprunts de conversion à $2\frac{3}{4}\%$ (valeur d'émission de 102 et durée d'émission de dix-huit ans), alors

qu'elle avait dû consentir (sauf en 1950/1951) un taux d'intérêt de 3% et même plus.

Il est intéressant de constater que les taux d'intérêt servis par les banques ne se sont que peu ressentis de l'accroissement de la liquidité. S'ils ont quelque peu baissé pour les bons de caisse, ils sont demeurés stables pour les dépôts d'épargne. Il en est de même (il est vrai à la suite d'un accord passé entre les banques) pour les taux des hypothèques de premier rang; il s'inscrit à 3½% depuis quelques années. Cet état de choses ne répond plus à la situation réelle sur le marché des capitaux; d'autres baisses du loyer de l'argent apparaissent de plus en plus probables.

Les cours des actions reflètent également la pléthore d'argent. Les hausses des cours notées ces derniers temps reflètent non pas une amélioration des bénéfices, mais le fait que les détenteurs de capitaux, qui doivent se contenter d'un rendement inférieur ensuite de la baisse du taux d'intérêt des obligations, leur préfèrent les actions. L'indice des actions calculé par la Banque Nationale (cours en bourse en pour-cent du capital versé), a évolué comme suit au cours des dernières années:

Fin	1946	Banques	Sociétés financières	Total	Industrie:	
					Industrie des machines et métaux	Indice général
»	1947	143,6	112,7	357,4	171,1	234,8
»	1948	151,6	107,9	385,0	189,5	249,5
»	1949	142,7	82,1	345,6	184,8	223,6
»	1950	158,8	113,8	332,4	185,5	241,0
»	1951	158,1	110,4	381,4	212,5	260,7
»	1952	183,6	148,0	439,1	249,3	307,8
»	1953	190,0	184,8	418,6	241,1	318,3
		221,3	196,3	403,7	229,0	332,5

Ce sont les banques et les sociétés financières qui accusent les plus fortes augmentations; l'accord passé avec l'Allemagne en ce qui concerne le payement des intérêts dus pour les avoirs suisses en Allemagne explique en grande partie ce phénomène. Les cours des titres industriels, après avoir fortement augmenté en 1950/1951, ont quelque peu fléchi depuis lors, les perspectives futures étant appréciées de manière plus prudente. Ces cours demeurent néanmoins fermes, ce qui donne à entendre que l'on continue à estimer assez favorablement les possibilités de gain. Dans l'ensemble, les cours des actions n'ont cessé de monter depuis la fin de la guerre, sauf en 1948, où l'on notait un léger ralentissement de l'activité, tant en Suisse qu'à l'étranger. Par rapport à 1945, le cours moyen des actions a augmenté de plus de 50%, tant ensuite des modifications du taux de l'intérêt que de l'accroissement des bénéfices.

Comme d'habitude, la liquidité sur le marché des capitaux est devenue plus sensible pendant les premières semaines de l'année. Rien ne permet cependant de conclure à une modification essen-

tielle de la tendance générale. Tant que les stocks ou les exportations de capitaux n'augmenteront pas sensiblement, l'offre de capital continuera de dépasser la demande.

Le commerce extérieur

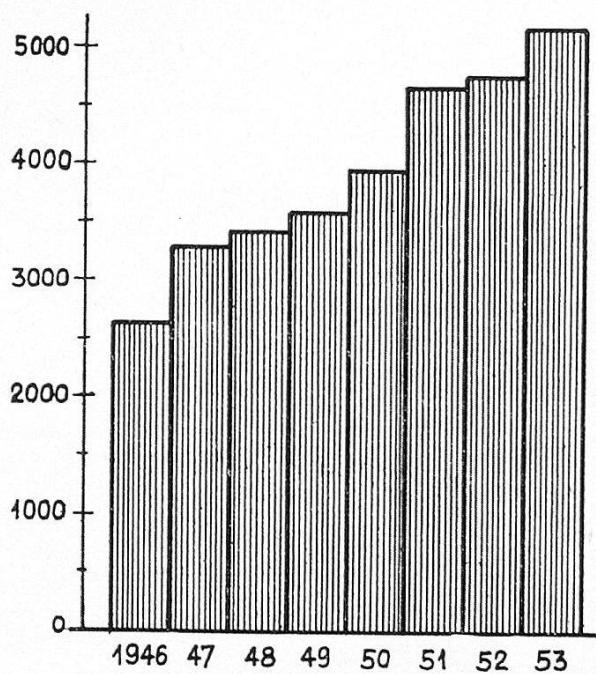
Les importations et les exportations ont considérablement augmenté; ces dernières n'ont cessé de s'accroître au cours des huit dernières années.

	Importations en milliers de t. en millions de fr.	Exportations en millions de fr.	Excédent des importations en millions de fr.
1946	5 585	3423	747
1947	7 869	4820	1552
1948	8 596	4999	1564
1949	7 187	3791	334
1950 ¹	8 622	4536	625
1951	10 263	5916	1225
1952	9 254	5206	457
1953	8 738	5071	— 94

C'est en 1951 (boom coréen) que les importations ont atteint les chiffres les plus élevés (valeur et volume). Depuis lors, bien que les besoins de l'industrie soient demeurés les mêmes, elles n'ont cessé de baisser, ce qui permet de conclure à une forte réduction des stocks. En 1953, les arrivages de fer brut et d'acier ont diminué de moitié par rapport à l'année précédente.

Exportations en millions de francs

Les chiffres relatifs à la valeur devraient être calculés sur la base de prix uniformes. Cependant, depuis 1946, l'indice des prix de gros n'a accusé que d'assez faibles variations (de 200 à 227 si août 1939 = 100), de sorte que l'on peut renoncer à cette précision.



En 1953, la valeur des exportations a atteint presque le double du chiffre de 1946; il semble que ce résultat puisse être difficilement dépassé. Le tableau ci-après permet de suivre les exportations des principaux produits:

	1952	1953
	En millions de fr.	
Montres	1083	1107
Machines	989	1040
Produits chimiques et pharmaceutiques	596	687
Textiles	531	608
Instruments et appareils	312	334

Tandis que le textile et l'industrie chimique ont pu augmenter sensiblement leurs exportations en 1952, l'horlogerie n'a amélioré que très peu ses positions; ce résultat est dû avant tout à l'accroissement des ventes de pièces détachées.

La construction

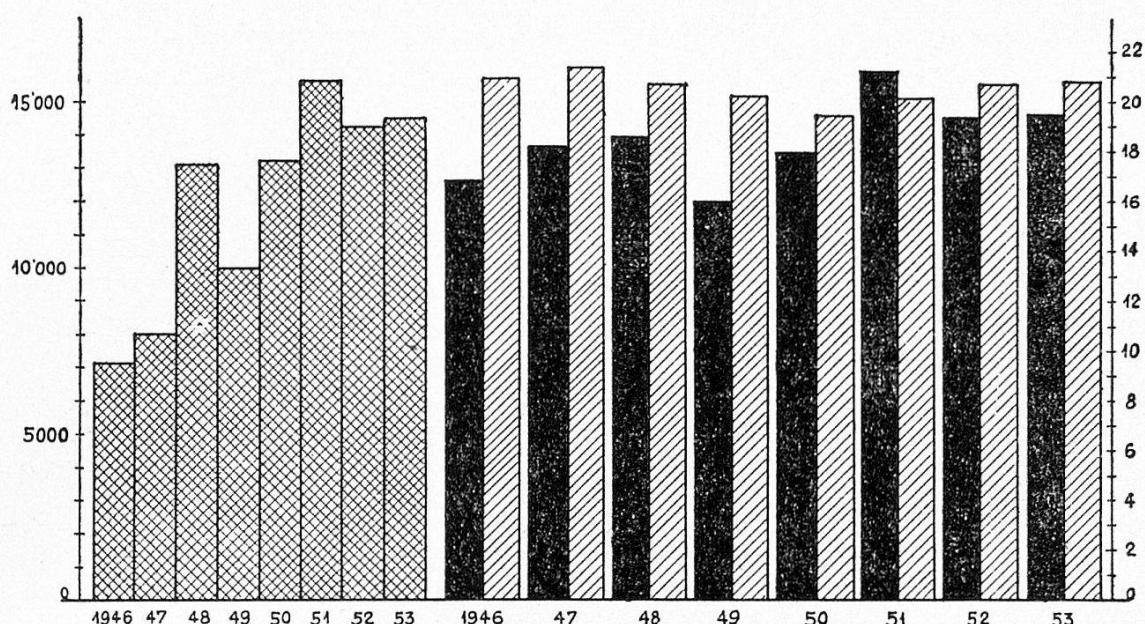
Avec l'exportation, la construction constitue tout à la fois le secteur le plus important de l'activité économique et un fondement solide de la prospérité. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail publie chaque année une statistique de la construction de logements dans 462 communes. Les chiffres de 1953 n'étant pas encore disponibles, nous limiterons nos investigations aux 42 localités de plus de 10 000 habitants, qui annoncent les deux tiers environnés des projets de construction d'habitations.

Logements construits dans 42 villes	
1946	7 052
1947	8 019
1948	13 199
1949	10 162
1950	13 334
1951	15 596
1952	14 274
1953	14 550

Le chiffre maximum a été atteint en 1951. Depuis lors, l'activité a très légèrement baissé, alors qu'elle eût dû, au contraire, augmenter, la pénurie de logements restant extrêmement grave dans la plupart des localités. Cette évolution à l'envers du bon sens est due à la suppression des subventions des pouvoirs publics. Le volume des constructions industrielles a diminué aussi depuis 1951. En revanche, les investissements de la Confédération, des cantons et des communes ont augmenté; on peut donc admettre que le volume des constructions n'a pas été, ou que de très peu, inférieur aux chiffres de 1952.

Construction

Trafic des marchandises/des voyageurs



Noir = trafic des marchandises en millions de t.
Hachuré = trafic des voyageurs en 10 millions d'unités

Transports et commerce de détail

Si l'on excepte les statistiques des exportations et de la construction, on ne dispose pas d'autres chiffres représentatifs de la production. Les données relatives aux transports jettent toutefois quelque lumière sur la situation économique. Nous sommes obligés de nous contenter des chiffres concernant le trafic ferroviaire (C. F. F.) ; on ignore l'ampleur des transports routiers.

	Trafic des marchandises en milliers de t.	Trafic des voyageurs en milliers de pers.
1946	16 882	206 446
1947	18 213	212 990
1948	18 500	207 673
1949	16 041	201 586
1950	18 036	193 899
1951	21 314	201 101
1952	19 358	206 356
1953	19 401	209 922

Le trafic des marchandises et les importations évoluent de manière assez semblable, en particulier lorsque les transports internes — comme cela a été le cas au cours des dernières années — n'accusent pas de fortes variations. Le volume maximum, noté en 1951, coïncide avec l'accumulation de stocks. En 1953, les C. F. F. ont enregistré une très légère augmentation du trafic des marchandises malgré le fléchissement des importations. Quant au trafic des voyageurs, il

reflète le pouvoir d'achat de la population. Il reste intense depuis 1945; le nombre des personnes transportées a presque doublé au regard des années de crise 1935/1936. La diminution des recettes constatées de 1948 à 1950 et la trop faible amélioration qui est intervenue depuis sont une conséquence de l'intensification de la concurrence automobile.

En ce qui concerne le tourisme, on est en présence de deux évolutions diamétralement opposées. De 1946 à 1950, le nombre des nuitées de personnes domiciliées en Suisse est tombé de 14,9 à 11,7 millions; il s'est approximativement stabilisé à ce niveau depuis lors. On peut en conclure qu'un nombre croissant de Suisses passent leurs vacances à l'étranger. Inversement, si l'on excepte les années 1949 et 1950 (où l'hôtellerie suisse s'est gravement ressentie des effets des dévaluations étrangères), le nombre des nuitées de touristes de l'extérieur a constamment augmenté. En 1952 et en 1953, les arrivées d'étrangers ont été plus nombreuses que celles de ressortissants suisses; ces derniers séjournent toutefois plus longtemps.

L'an dernier, le nombre des nuitées d'étrangers, de près de 11 millions, a presque atteint le chiffre des nuitées enregistrées pour les ressortissants suisses.

Les chiffres d'affaires du commerce de détail reflètent également le pouvoir d'achat de la population. Par rapport à 1946, ils ont augmenté de 37%; compte tenu du renchérissement, l'amélioration, réelle est de 20%. Ce résultat est dû tout à la fois à l'amélioration de l'approvisionnement, à l'accroissement de la population, du nombre des personnes occupées et du pouvoir d'achat. En 1953, les chiffres d'affaires ont été, en moyenne, de 2% plus élevés que l'année précédente. Les prix de détail ayant baissé de 1% en moyenne, on peut en conclure que le volume des ventes s'est accru de 3% environ.

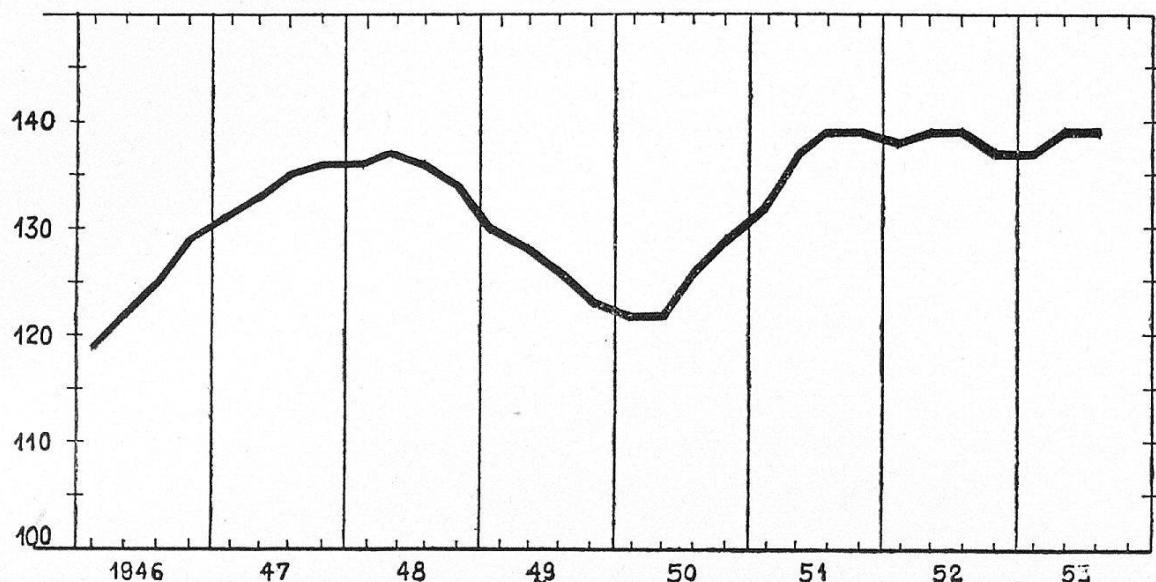
Emploi et chômage

On n'attache pas assez d'attention aux rapports trimestriels de l'Ofiamt sur la situation de l'industrie; c'est pourtant l'information la plus sûre dont on dispose sur les variations à courte échéance du degré d'emploi. Nous nous fondons ici sur l'indice des ouvriers occupés (dont notre tableau permet de suivre l'évolution depuis la fin de la guerre). Cet indice offre la possibilité de suivre les fluctuations de l'emploi par rapport à 1938 (= 100).

Le nombre des ouvriers occupés a commencé à augmenter pendant les années de guerre. En 1946, l'indice s'inscrivait à 130. Si l'on fait abstraction des fluctuations saisonnières de l'emploi, sensibles surtout dans le bâtiment, on constate que l'indice n'a cessé de monter jusqu'à vers le milieu de 1948. A partir de ce moment, on note un fléchissement, qui s'est maintenu jusque vers le milieu de 1950; il

reflète le ralentissement de l'activité qui a caractérisé cette période (il a été plus marqué aux Etats-Unis et ailleurs que chez nous). Le boom déclenché par la guerre de Corée a provoqué une nouvelle montée de l'indice, qui a atteint le niveau de 139,3 au cours de l'automne dernier.

Degré d'occupation dans l'industrie (1938 = 100)
(Indice des ouvriers occupés)



Au regard de 1938, c'est dans l'industrie chimique que le degré d'occupation accuse la plus forte augmentation (72% et davantage). Dans l'industrie des machines et métaux, l'amélioration était de 60% l'été dernier (de 64% l'année précédente). Elle était de 56% dans l'industrie des terres et des pierres, de 50% (en été) dans le bâtiment, de 50% dans l'horlogerie, de 47% dans les arts graphiques, de 40% dans les industries de l'alimentation, des boissons et du tabac, mais de 25% seulement dans les industries de la soie et de la rayonne, de 19% dans l'industrie de la laine et de 2% dans l'industrie du coton.

Pour ce qui est du chômage, il semble qu'il devrait diminuer dans la mesure où le nombre des personnes occupées augmente, et inversement. En d'autres termes, en admettant que ce chiffre augmente de 1500, l'effectif des chômeurs devrait diminuer d'autant. Mais la réalité et la théorie sont deux choses. En fait, le nombre des personnes qui cherchent un emploi est variable. Pendant la guerre et les années qui ont suivi, des ménagères, des retraités et d'autres personnes ont été intégrés ou réintégrés dans le processus de production. Lorsque l'activité fléchit, ils sont licenciés et retrouvent leur ancienne condition, mais sans figurer sur les rôles du chômage. En outre, depuis quelques années, notre économie occupe un grand nombre de travailleurs étrangers, originaires avant tout de pays où le chômage est considérable. On ne peut donc pas dire, comme on

l'a prétendu, que la Suisse souffre, dans le secteur de la main-d'œuvre, d'une surenchère qui a pour effet de faire monter les salaires de manière excessive et de donner une nouvelle impulsion à l'inflation. Tout simplement, le nombre des permis de séjour provisoires est augmenté quand les besoins de main-d'œuvre s'accroissent et réduit quand ils diminuent, dans ce dernier cas, l'effectif des ménagères, des retraités, des personnes occupées à titre exceptionnel recule également.

Malheureusement, nous ne disposons ni d'une statistique exacte du nombre global des personnes occupées dans l'industrie, l'artisanat et le commerce, ni même des résultats d'estimations périodiques. Ces chiffres permettraient de constater que, malgré de fortes fluctuations de l'emploi, le nombre des chômeurs reste relativement stable. Le recensement des ouvriers et ouvrières assujettis à la loi fédérale sur le travail dans les fabriques opéré chaque automne le confirme, encore que de manière sommaire. De 1946 à 1948, l'effectif de ce personnel s'est accru de 50 000 unités. Il a diminué de 39 000 en 1950, pour augmenter de nouveau de 53 000 en 1951. Quant au nombre des travailleurs étrangers (qui n'a pas été précisé en 1946, il a diminué de 20 000 de 1948 à 1950 et il s'est accru dans la même mesure l'année suivante.

La statistique des personnes en quête d'emploi ne reflète pas ces fortes fluctuations; l'amplitude des variations notées chaque année en septembre s'inscrit entre 2000 et 6000. Cette constatation confirme ce que nous avons donné à entendre plus haut: on dispose d'une armée industrielle de réserve dont les statistiques relatives au marché du travail ne tiennent pas compte. C'est dire que des investigations portant sur le nombre global des personnes occupées apparaissent d'autant plus indispensables. La statistique des fabriques est insuffisante; on enregistre, en effet, nombre de mutations entre les entreprises à caractère de fabriques et les autres.

L'effectif annuel moyen des chômeurs complets recensés par l'OFIAMT a évolué comme suit au cours des dernières années:

1946	4262	1950	9599
1947	3473	1951	3799
1948	2971	1952	5314
1949	8059	1953	4995

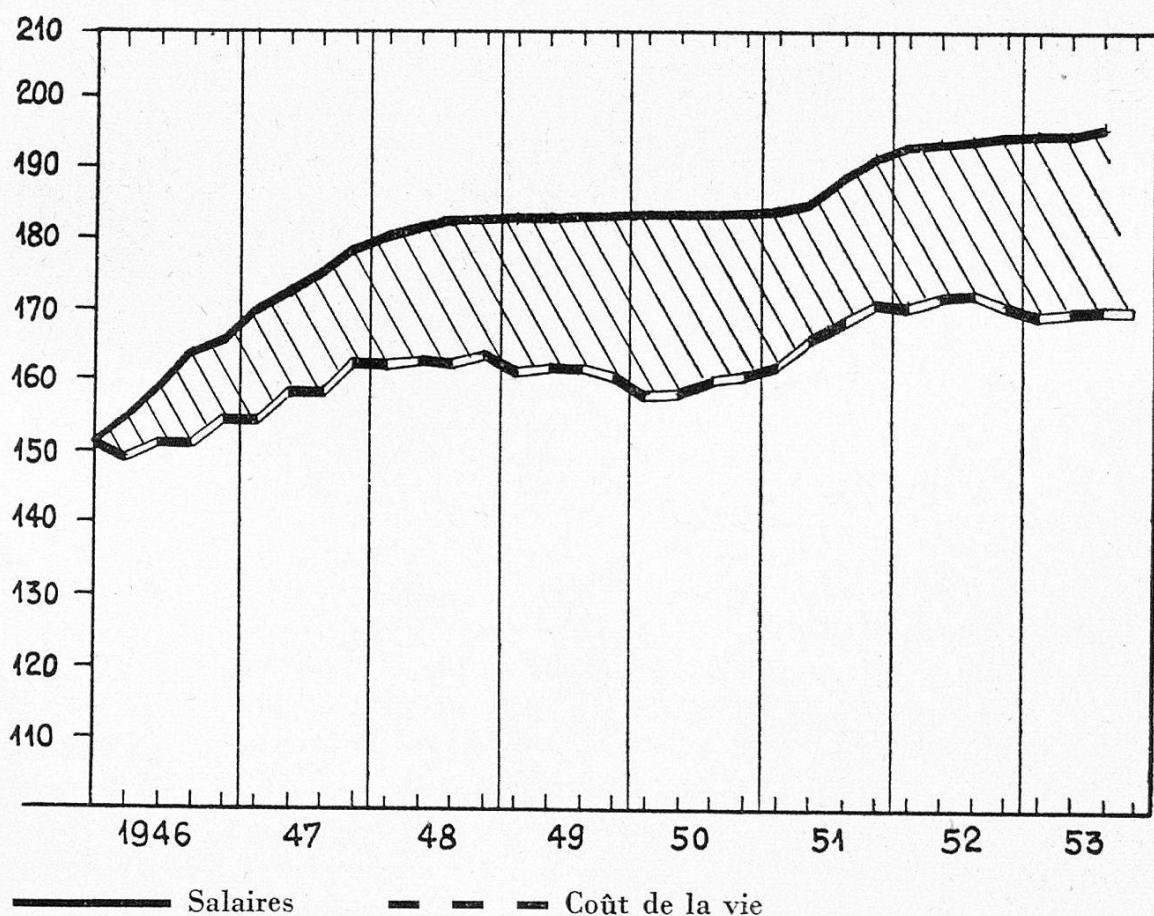
Ces chiffres reflètent la valeur relative de la statistique du marché du travail. La différence entre le nombre minimum (1948) et le nombre maximum des chômeurs (1950) est de 7000 seulement; le chiffre élevé de 1950 est dû avant tout à un chômage hivernal très marqué dans le bâtiment. Quoi qu'il en soit, et de toute évidence, cette statistique ne révèle pas les fortes fluctuations de l'emploi.

Le coût de la vie et les salaires

A la fin de la seconde guerre mondiale, le coût de la vie avait augmenté de 50%. Le renchérissement s'est poursuivi jusqu'au début de 1948. L'indice s'est alors stabilisé au niveau de 163. Les prix ont ensuite légèrement baissé jusqu'au moment où le conflit de Corée leur a donné une nouvelle impulsion. En septembre 1952, l'indice s'inscrivait à 171,6. Il a fléchi de 2 points depuis lors.

Pendant la seconde guerre mondiale, les salaires n'ont été adaptés que de très loin à la hausse du coût de la vie. Au cours du premier semestre 1952, le pouvoir d'achat des travailleurs accusait une baisse de 14% par rapport à 1939. Il faut attendre la fin de 1945 pour que le renchérissement soit compensé. En 1946, les salariés ont bénéficié d'une légère amélioration de leurs gains réels. Elle s'est encore accentuée de 1948 à 1950. Au moment où la guerre de Corée a éclaté, l'augmentation du salaire réel était de 16%. Le renchérissement qui a suivi ce conflit n'a pas pu être compensé entièrement. En 1951, l'accroissement du pouvoir d'achat par rapport à 1939 s'établissait à 12%. Il est actuellement de 15%.

Salaires nominaux/coût de la vie (1939 = 100)



Les chiffres ci-devant reposent sur les taux de salaire décelés par les enquêtes trimestrielles effectuées par l'OFIAMT dans l'industrie. Bien qu'ils ne portent pas sur les gains effectifs (indemnités pour heures supplémentaires, etc.), ils sont relativement sûrs. Quant aux statistiques de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident, elles concernent le gain global; elles ne sont cependant pas exemptes d'erreurs, en particulier parce qu'elles ne tiennent compte que du salaire assurable. Elles révèlent une augmentation des gains hebdomadaires nominaux de l'ordre de 113% par rapport à 1939; en d'autres termes, l'amélioration des gains réels serait de 25%, ce qui paraît fort improbable.

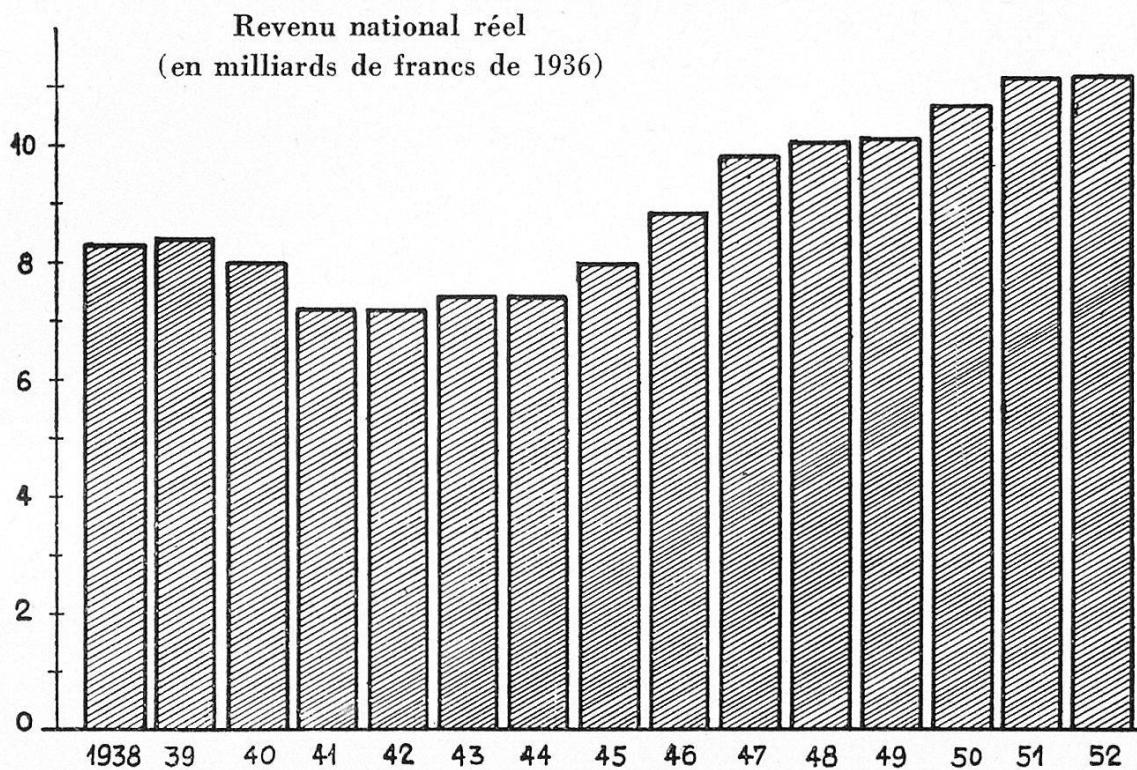
Le revenu national

Examinons encore, en terminant, l'évolution du revenu national. Le Bureau fédéral de statistique s'efforce de fournir des chiffres dignes de foi. Le tableau ci-après permet de suivre, au cours des quinze dernières années l'évolution du revenu national net (revenu du travail des salariés, revenu d'exploitation des personnes de condition indépendante, bénéfice des entreprises et revenu du capital) et du produit social réel exprimé en francs de 1938, sans l'imposition directe:

Revenu national en millions de fr.	Produit social réel en millions de fr. de 1938	Produit social	
		1938=100	net par habitant 1938=100
1938	8 702	8 314	100
1939	8 826	8 409	101
1940	9 361	8 028	97
1941	10 441	7 198	87
1942	11 250	7 176	86
1943	12 054	7 409	89
1944	12 524	7 427	89
1945	13 468	7 991	96
1946	15 033	8 864	107
1947	16 842	9 799	118
1948	17 646	10 078	121
1949	17 360	10 100	121
1950	18 160	10 680	128
1951	19 500	11 100	134
1952	20 200	11 110	134
			116

Les chiffres relatifs à l'évolution du revenu national nominal, fortement influencés par le renchérissement, ne disent pas grand-chose. Le Bureau fédéral de statistique répartit ce revenu entre les diverses activités économiques. Cette répartition est intéressante, mais seuls de longs commentaires — auxquels nous devons renoncer ici — permettraient d'en apprécier la valeur. Ces chiffres sont souvent utilisés de manière erronée. Par exemple, d'aucuns insistent sur l'accroissement du revenu du travail — pour dénoncer une

hause « trop marquée » des salaires — mais négligent complètement de mentionner que le nombre des personnes occupées a très fortement augmenté.



Les chiffres relatifs à l'évolution du revenu national réel sont également très intéressants. Ils reflètent très nettement la baisse du pouvoir d'achat qui est intervenue au cours des premières années de la guerre. Cette baisse s'est inscrite à 14% en 1942. Le revenu national réel a dépassé celui d'avant-guerre en 1946 seulement. Il a augmenté de 34% par rapport à 1938, ce qui est dû pour une bonne part à l'accroissement de la population et du nombre des personnes occupées (dont nous ne connaissons pas l'effectif exact). En revanche, le Bureau fédéral de statistique a calculé le montant du produit social net par habitant. Par habitant, la baisse du pouvoir d'achat a été plus forte que pour l'ensemble de l'économie et elle a atteint 16% au cours de la troisième année de guerre. Le niveau d'avant-guerre n'a été dépassé qu'en 1947. En 1952, l'indice du revenu national réel par habitant s'établissait à 116 (1938 = 100), au regard de 118 l'année précédente (le renchérissement étant alors moins accusé).

Les estimations relatives à 1953 ne sont pas encore connues. Il est probable qu'elles ne s'écartent guère des chiffres de 1952. Une légère baisse de l'indice du coût de la vie a eu pour corollaire une augmentation du revenu réel. On peut donc supposer que le revenu national réel de 1953, tenu compte de l'accroissement de la popu-

lation et du nombre des personnes occupées, dépasse de 35% environ le niveau d'avant-guerre. Par habitant, l'amélioration est approximativement de 17%. Il ne nous appartient pas de montrer ici dans quelle mesure cette répartition répond ou ne répond pas aux exigences de l'équité.

L'évolution probable de la situation économique

La prospérité actuelle de notre économie repose avant tout sur l'exportation et la construction. Si l'activité fléchissait sensiblement dans ces deux secteurs, les autres branches en éprouveraient rapidement le contre-coup. Certes, ces dernières peuvent subir des perturbations dont la cause ne réside ni dans l'exportation ni dans la construction, mais dans des investissements irrationnels ou des modifications de la consommation. L'ampleur de ces perturbations reste généralement limitée et une économie qui réagit sainement est en mesure de les surmonter assez rapidement. Il se peut cependant que l'achèvement de notre programme d'armement ait des répercussions sensibles sur le degré d'occupation dans diverses industries et entreprises.

Pour ce qui est de la construction, un renversement de la tendance actuelle est bien improbable tant que la pénurie de logements restera aussi aiguë — une enquête de décembre et portant sur 42 villes a révélé une proportion de logements vacants de 0,15% seulement en moyenne — et que les revenus des autres branches ne diminuent pas. En 1953, le nombre des projets de construction autorisés a battu un nouveau record et dépassé de 30% celui de l'année précédente. En revanche, le volume des constructions industrielles paraît appelé à diminuer encore; d'amples investissements publics permettront de compenser ce recul.

Les perspectives qui s'ouvrent à l'exportation ne sont pas aussi brillantes. Le comportement des Etats-Unis, qui absorbent plus du tiers des exportations horlogères, sera d'une importance décisive pour cette industrie. Quant à l'industrie des machines et métaux, elle se ressent, directement et indirectement, de la diminution des commandes étrangères d'armement, comme aussi de l'aggravation de la concurrence, allemande notamment. Il va sans dire que le mouvement de nos exportations dépendra très largement de l'évolution ultérieure de l'activité économique à l'étranger.

Il y a quelques mois, l'avenir de la prospérité américaine a fait l'objet de pronostics assez sombres. Lors d'un congrès d'économistes américains, tous les participants ont conclu qu'une « récession » est inévitable; la majorité a toutefois estimé qu'elle ne serait pas grave. En fait, au cours des dernières semaines, nombre d'entreprises industrielles et de compagnies de chemins de fer ont licencié

du personnel. Le nombre des chômeurs est supérieur à 2 millions, ce qui correspond à 3 ou 4% de l'effectif des personnes occupées. Aux Etats-Unis, où l'économie est plus souple qu'en Europe, cette proportion n'est pas tenue pour alarmante. (Chez nous, on n'envisagerait pas avec autant de calme un chômage frappant 40 000 personnes). Comment la situation va-t-elle évoluer? Pour répondre, il faut savoir ce que le Gouvernement américain entend faire ou ne pas faire. S'il met en œuvre, et suffisamment à temps, les moyens d'intervention dont il dispose, il pourra prévenir une crise grave. La banque d'émission a déjà pris des mesures pour faciliter les opérations de crédit. On ne sait rien encore au sujet de la politique des prix. Le président Eisenhower a prévu d'amputer les subsides versés pour le soutien des prix agricoles; bien que les réductions envisagées ne soient pas considérables, elles n'en constituent pas moins un premier pas dans la voie de la déflation. Mais les élections législatives étant proches, il n'est pas probable que ces mesures soient appliquées. D'autre part, on peut douter que les pouvoirs publics créent en suffisance des possibilités de travail pour combattre le chômage.

Toutefois, même si la « récession » américaine devait être plus grave que nous ne le prévoyons aujourd'hui, elle ne déclencherait pas, du moins dans l'immédiat, une crise dans notre pays. Tout d'abord, malgré les signes de faiblesse qui subsistent, l'économie de la plupart des Etats européens repose sur des bases plus solides qu'hier et elle serait en mesure de résister à une première secousse. Secondement, étant donné le nombre considérable de personnes occupées à titre extraordinaire dans notre économie, l'emploi peut diminuer quelque peu sans qu'il en résulte une augmentation rapide du nombre des chômeurs. Enfin, nos autorités disposent aujourd'hui de possibilités nouvelles de prévenir ou de combattre une crise; ces moyens se révéleront efficaces — dans la mesure évidemment où l'on y recourra.

En bref, on peut estimer que l'emploi se maintiendra à un niveau élevé, encore que la concurrence soit appelée à s'intensifier quelque peu et que nous devions nous attendre à enregistrer un certain ralentissement dans diverses branches.